ULC Standards
Normes ULC

CAN/UL/ULC 2152:2026

NORME NATIONALE CONJOINTE CANADA – ÉTATS-UNIS

NORME DE SÉCURITÉ

Contenants et réservoirs non métalliques à usage spécial pour liquides combustibles ou non combustibles spécifiques

ccn scc

AVANT-PROPOS DU CCN

Norme nationale du Canada

Une Norme nationale du Canada est une norme qui a été élaborée par un organisme d'élaboration de normes (OEN) titulaire de l'accréditation du Conseil canadien des normes (CCN) conformément aux exigences et lignes directrices du CCN. On trouvera des renseignements supplémentaires sur les Normes nationales du Canada à l'adresse : www.ccn.ca.

Le CCN est une société d'État qui fait partie du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Dans le but d'améliorer la compétitivité économique du Canada et le bien-être collectif de la population canadienne, l'organisme dirige et facilite l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales. Le CCN coordonne aussi la participation du Canada à l'élaboration des normes et définit des stratégies pour promouvoir les efforts de normalisation canadiens.

En outre, il fournit des services d'accréditation à différents clients, parmi lesquels des organismes de certification de produits, des laboratoires d'essais et des organismes d'élaboration de normes. On trouvera la liste des programmes du CCN et des organismes titulaires de son accréditation à l'adresse : www.ccn.ca.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

Norme de sécurité UL sur contenants et réservoirs non métalliques à usage spécial pour liquides combustibles ou non combustibles spécifiques, CAN/UL/ULC 2152

Deuxième édition, daté 14 janvier 2026

Sommaire des sujets

Cette nouvelle seconde édition de la norme CAN/UL/ULC 2152 datée du 14 janvier 2026 comprend les modifications suivantes aux exigences :

– ajout d'une marge de tolérance pour les mises à l'air libre non répertoriées 2583; 5.3.7.

– marge de tolérance pour des classifications de carburant spécifiques; 10.1, 38.3 et 38.4.

– essai de stabilité; 23.1

– correction de ULC/ORD-C30 à UL/ULC 30; 1.2.

– marquages en français uniquement requis pour le marché canadien; 36.1, annexe A.

– suppression de la référence à CAN/ULC-S661; 6.2.2.

– actualisations et maintenance selon le manuel de style; section 3, 4.15, 10.1 et B.2.

Les exigences nouvelles et révisées ont été établies conformément aux propositions sur ce sujet, en date du 25 avril 2025 et 26 septembre 2025.

Tous droits réservés. Nulle partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche ni transmise de quelque façon que ce soit, par voie électronique, mécanique, par photocopie, par enregistrement ou autrement, sans l'autorisation préalable écrite d'ULSE Inc. (ULSE).

ULSE fournit cette norme « telle quelle » sans garantie d'aucune sorte, qu'elle soit explicite ou non, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de qualité marchande ou d'adaptation à une application particulière.

ULSE ne saurait en aucun cas être tenue responsable des dommages spéciaux, accidentels ou indirects, tels que des dommages liés à une perte de profits, d'économies ou de données, ni de tout autre dommage causé par l'utilisation ou l'incapacité d'utiliser cette norme, et ce, même si ULSE ou un représentant autorisé d'ULSE est informé de la possibilité d'un tel dommage. La responsabilité d'ULSE pour tout dommage ne dépassera jamais le coût déboursé pour cette norme, peu importe la forme de la réclamation.

Les utilisateurs des versions électroniques des normes de sécurité UL acceptent de défendre, d'indemniser et de dégager ULSE de toute responsabilité à l'égard des pertes, dépenses, dommages, réclamations et jugements (y compris les honoraires et frais raisonnables d'avocat) résultant d'une erreur ou d'une déviation de quelque nature que ce soit, introduite au moment où l'acheteur stocke la norme électronique dans un son système informatique.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

14 JANVIER 2026

1

CAN/UL/ULC 2152:2026

Norme sur les contenants et réservoirs non métalliques à usage spécial pour liquides combustibles ou non combustibles spécifiques

Première édition – janvier 2021

Deuxième édition

14 janvier 2026

Cette norme de sécurité CAN/UL/ULC constitue la deuxième édition.

La version anglaise de cette copie traduite de la norme ANSI/UL 2152-2026 a été approuvée en tant que norme nationale américaine (ANS) le 14 janvier 2026.

La présente Norme a été désignée Norme nationale du Canada (NNC) le 14 janvier 2026.

© 2026 ULSE Inc. All rights reserved.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

TABLE DES MATIÈRES

Préface 5

INTRODUCTION

1 Domaine d'application 7
2 Unités de mesure 9
3 Publications de référence 9
4 Glossaire 11

CONSTRUCTION

5 Construction générale de tous les contenants et réservoirs à usage spécial 15
5.1 Type, forme, dimensions, capacité et matériaux de l'enceinte de confinement 15
5.2 Ouvertures et raccordements 16
5.3 Composants et accessoires fonctionnels 17
6 Construction spécifique des contenants et réservoirs à usage spécial 18
6.1 Contenants et réservoirs pour produits chimiques liquides 18
6.2 Réservoirs d'huile de cuisson 20
6.3 Réservoirs d'huile lubrifiante 25
6.4 Réservoirs de fluides pour véhicule 26

ESSAIS DE PERFORMANCE

7 Performances générales pour tous les contenants et réservoirs à usage spécial 27

ESSAIS DE PROPRIÉTÉS ET DE COMPATIBILITÉ DES MATÉRIAUX

8 Généralités 29
9 Essais de vieillissement thermique 30
10 Essais de compatibilité des liquides stockés 30
11 Essais de résistance chimique 31
12 Essais de résistance à la lumière du soleil 32
13 Essais de résistance aux flammes à petite échelle 32
14 Essais de compatibilité spéciaux 33

ESSAIS DE RÉSISTANCE NOMINALE

15 Généralités 33
16 Essais de mise à l'air libre 34
17 Essai d'étanchéité 35
18 Essai de résistance hydrostatique 36

ESSAIS D'ASSEMBLAGE ET D'INSTALLATION DES RÉSERVOIRS

19 Généralités 38
20 Essai de résistance des poignées et pattes 39
21 Essai de chute 39
22 Essai de charge sur le dessus, les côtés et les tablettes 39
23 Essai de stabilité 40
24 Essai de charge des supports 41
25 Essai de serrage au couple des raccords 42
26 Essai de flexion des raccords 43

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

27 Essai d’impact de perforation 43
28 Essais d’exposition à la pluie et au gel 43
28.1 Généralités 43
28.2 Essai d’exposition à la pluie 43
28.3 Essai de cycle de gel/dégel 46
29 Essai du dispositif de signalisation de remplissage 46

ESSAIS DE RÉSISTANCE AU FEU

30 Généralités 46
31 Essai d’exposition à une tige chauffée 47
32 Essai d’exposition aux flammes à petite échelle 47
33 Essai de résistance au feu en nappe pour les réservoirs de produits chimiques liquides 47
34 Essai de résistance au feu comparatif pour les réservoirs d’huile de cuisson 48

ESSAIS DE FABRICATION ET DE PRODUCTION

35 Essai d’étanchéité de production 50

MARQUAGES

36 Types, méthode, emplacement et taille du marquage 50
37 Informations générales pour toutes les cuves à usage spécial 51
38 Marquages spéciaux pour chaque type de cuve à usage spécial 52

DIRECTIVES

39 Instructions générales pour tous les réservoirs à usage spécial 53
40 Instructions spéciales pour chaque type de réservoir à usage spécial 54

ANNEXE A – TRADUCTIONS DES MARQUAGES DE SÉCURITÉ (Document normatif pour le Canada et informatif pour les États-Unis)

ANNEXE B (NORMATIVE) – GUIDE POUR LA SÉLECTION DES LIQUIDES D’ESSAI

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

Préface

Ceci est la deuxième édition de la norme CAN/UL/ULC 2152, Norme sur les contenants et réservoirs non métalliques à usage spécial pour liquides combustibles ou non combustibles spécifiques.

ULSE est accrédité par l'American National Standards Institute (ANSI) et le Conseil canadien des normes (CCN) en tant qu'organisme d'élaboration de normes (OEN).

La présente norme a été élaborée conformément aux exigences de l'ANSI et du CCN aux fins de l'accréditation d'un organisme d'élaboration de normes.

Cette Norme CAN/UL/ULC 2152 fait l'objet d'une maintien continu; chaque révision est approuvée conformément aux exigences du l'ANSI et le CCN aux fins de l'accréditation d'un organisme d'élaboration de normes. Si aucune modification n'est apportée à la norme durant une période de quatre ans à compter de sa date de publication, l'action de révision, de réaffirmation ou de retrait de la norme doit être engagée.

L’annexe A est identifié comme normatif pour le Canada et informatif pour les États-Unis. Le texte informatif est à titre informatif seulement, et le texte normatif est considéré comme obligatoire.

L’annexe B, présentées à titre normatif, constituent une partie obligatoire de la présente Norme.

Au Canada, il y a deux langues officielles, le français et l'anglais. Tous les avertissements de sécurité doivent être en français et en anglais. Il importe de signaler que certaines autorités canadiennes peuvent exiger que des marquages et/ou des directives de montage supplémentaires soient dans les deux langues officielles.

Cette deuxième édition norme nationale conjointe entre le Canada et les États-Unis est basée sur la première édition UL 2152 et la première édition ULC/ORD-C142.14, qu’elle remplace désormais.

Les commentaires ou les propositions de modification à un article de cette norme peuvent être transmis à UL en tout temps. Soumettre les propositions à l’aide de la Demande de proposition du Système d’élaboration des normes conjoint (CSDS) à l’adresse : https://csds.ul.com.

Nos normes de sécurité sont protégées par les droits d’auteur d’ULSE Inc. Ni une copie imprimée ni une copie électronique d’une norme devrait être modifié de quelque façon que ce soit. Toutes nos normes et tous les droits d’auteur, propriétés et droits concernant ces normes demeurent la propriété unique et exclusive d’ULSE Inc.

Cette édition de la norme a été approuvée officiellement par le comité technique (TC) sur les réservoirs et accessoires pour liquides combustibles, TC 2258.

La liste suivante recense les membres de groupe TC 2258 au moment où le texte final de cette norme a été soumis au vote. Depuis, des changements ont pu avoir lieu.

Membres de groupe TC 2258

Nom	Partie représentée	Catégorie d’intérêt	Région
Bourassa, Eric	Granby Industries LP	Producteur	Canada
Carrington, James	Scully Signal Company	Producteur	États-Unis

Membres de groupe TC 2258 Suite à la page suivante

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

Membres de groupe TC 2258 Suite

Nom	Partie représentée	Catégorie d'intérêt	Région
Deschamps, Claude	Régie du bâtiment du Québec (RBQ)	Autorité compétente	QC, Canada
Hall, Johnny	UL Standards & Engagement	Gestionnaire de projet TC – sans droit de vote	États-Unis
Legault, Pierre	Integrated Review Services – Consulting	Membre intéressé à titre divers	Canada
Levey, John	Oil Heat Associates	Membre intéressé à titre divers	États-Unis
McBride, Christopher	Viega LLC	Chaîne d'approvisionnement	États-Unis
Olszewski, Ted	R W Beckett Corp	Producteur	États-Unis
Orr, Brian	UL Solutions	Mise à l'essai et normes	États-Unis
Werner, Laura	UL Standards & Engagement	Présidente TC – sans droit de vote	Canada

Classification internationale pour les normes (ICS) : 23.020.10, 75.080

Pour plus d'informations sur les normes ULSE, visitez https://www.shopulstandards.com, appelez-nous sans frais au 1-888-853-3503 ou envoyez-nous un courriel à ClientService@shopULStandards.com.

La présente norme est destinée à être utilisée à des fins d'évaluation de la conformité.

L'application primaire prévue pour cette norme est définie dans son domaine d'application. Il importe de préciser qu'il incombe à l'utilisateur de décider si la norme convient à ses besoins particuliers.

THIS NATIONAL STANDARD OF CANADA IS AVAILABLE IN BOTH FRENCH AND ENGLISH.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

INTRODUCTION

1 Domaine d'application

1.1 Ces exigences minimales s'appliquent aux contenants et réservoirs (cuves) non métalliques à usage spécial destinés à des applications hors sol spécifiques pour les liquides combustibles ou non combustibles, comme indiqué pour chaque type d'usage spécial. Les exigences portent sur les conceptions, les caractéristiques, les limitations, les facteurs d'utilisation et autres caractéristiques propres à chaque type. Les types de cuves à usage spécial couverts par la présente Norme sont les suivants :

a) contenants et réservoirs pour produits chimiques liquides conçus pour le stockage fixe de liquides combustibles ou non combustibles dans des applications non résidentielles, destinés à être utilisés conformément à Tableau 1.1. Les réservoirs de produits chimiques liquides sont limités à un ou plusieurs liquides spécifiques ou à une famille de liquides analogues et à une ou plusieurs applications pour lesquels ils sont homologués;

b) réservoirs d'huile de cuisson conçus pour le stockage des huiles et graisses de cuisson généralement utilisées dans les restaurants ou autres établissements commerciaux de préparation alimentaire équipés de systèmes de transfert spécialement conçus. Ces réservoirs sont destinés à la livraison d'huile fraîche et/ou à la collecte d'huiles usées via des réseaux de canalisations par des personnes qualifiées utilisant des camions de service équipés de pompes à pression ou à vide. Ces réservoirs sont réservés aux huiles et graisses de classe IIIB et sont destinés à être installés dans des systèmes de stockage d'huile de cuisson utilisés dans les cuisines commerciales, conformément au Tableau 1.1;

c) réservoirs d'huile lubrifiante conçus pour le stockage, la distribution et la collecte d'huiles pour moteur de classe IIIB (p. ex. pour les systèmes de lubrification, de transmission, de refroidissement, etc.), d'huiles de service (p. ex., pour les systèmes hydrauliques, de freinage, de direction, de coupe, etc.) et d'autres lubrifiants pétroliers ou synthétiques présentant des propriétés chimiques et physiques analogues utilisées dans des applications industrielles; et

d) réservoirs de fluides pour véhicule destinés au stockage, à la distribution et à la collecte de fluides non combustibles tels que les antigels/liquides de refroidissement (mélanges d'éthylène glycol et d'eau), les liquides lave-glace (mélanges d'alcool, d'eau et de détergent), le FED (nominalement composé de 1/3 d'urée et de 2/3 d'eau, fluide d'échappement diesel) et d'autres types de fluides facultatifs généralement utilisés dans les véhicules.

Tableau 1.1
Applications réglementaires

Type	Liquides stockés	Applications réglementaires (États-Unis)	Applications réglementaires (Canada)
Contenants et réservoirs pour produits chimiques liquides	Combustible et non combustible [1.1(a)] classe II ou III et non combustible [4.17(a)]	NFPA 30-9.4 [1.1(a)]	CNPI
	Contenants de classes II et IIIA [6.1.2(a)]	NFPA 30-9.4.1 (4), etc. [6.1.2(a)]	CNPI
	Réservoirs de classes II et IIIA [6.1.2(b)]	NFPA 30-9.4.1 (6), etc. [6.1.2(b)]	CNPI
	Classe IIIB [6.1.2(c)]	–	CNPI
	non combustible [6.1.2(c)]	–	CNPI
Réservoirs d'huile de cuisson	Huiles et graisses de classe IIIB [1.1(b)]	NFPA 1-66.19.7 ou NFPA 30-19.7 [1.1(b)]	CNPI

Tableau 1.1 Suite à la page suivante

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

Tableau 1.1 Suite

Type	Liquides stockés	Applications réglementaires (États-Unis)	Applications réglementaires (Canada)
Réservoirs d'huile lubrifiante	Huiles pour moteur de classe IIIB [1.1(c)]		
Réservoirs de fluides pour véhicule	Non combustible [1.1(d)]		

1.2 Ces exigences ne s'appliquent pas aux bidons, contenants ou réservoirs non métalliques pour lesquels il existe des normes publiées séparément, notamment :

a) les contenants pour le transport de vrac destinés à des applications dans le secteur commercial, conformément à la réglementation du département américain des Transports relative aux matières dangereuses (titre 49 CFR parties 100-1999), aux Partie 6 des Recommandations de l'ONU sur le transport des marchandises dangereuses ou au NMFC (articles 256, 258, 294 et 296);

b) les bidons de carburant portables destinés aux consommateurs, conformément à la norme ASTM F852, Standard Specification for Portable Gasoline, Kerosene, and Diesel Containers for Consumer Use;

c) les contenants et les réservoirs portables, conformément à la norme UL 75, Outline of Investigation for Portable Containers and Tanks for Flammable and/or Combustible Liquids;

d) les bidons de sécurité à usage professionnel conformes à la norme UL 1313, Standard for Nonmetallic Safety Cans for Petroleum Products, ou UL/ULC 30, Norme sur les bidons de sécurité métalliques et non métalliques pour liquides inflammables et combustibles; ou

e) les réservoirs de brûleurs à mazout, conformément à la norme UL/ULC 2258, Norme sur les réservoirs non métalliques hors sol pour le mazout et autres liquides combustibles.

1.3 Toutes les cuves à usage spécial sont des cuves atmosphériques fabriquées en usine et dotées d'un confinement primaire, secondaire ou à zone endiguée. Les matériaux de confinement sont principalement constitués de polymères thermoplastiques ou thermodurcissables, avec ou sans composants métalliques intégrés.

1.4 Outre les exigences relatives à l'intégrité structurelle de la cuve, à la compatibilité des matériaux, à l'exposition aux conditions environnementales et à la résistance au feu, la présente Norme définit également les exigences applicables aux accessoires optionnels pouvant être installés dans ou sur la cuve, tels que les supports, les pompes, les réchauffeurs, les jauges, les filtres, les flexibles, les soupapes et les commandes.

1.5 Ces réservoirs sont destinés à être installés et utilisés conformément aux documents applicables de la liste suivante :

a) au Canada :

1) le Code national de prévention des incendies – Canada;

2) Code de recommandations techniques pour la protection de l'environnement applicable aux systèmes de stockage hors sol et souterrains de produits pétroliers et de produits apparentés, CCME PN 1326;

3) les règlements de l'autorité compétente; et

b) aux États-Unis :

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

1) Standard for Installation of Oil-Burning Equipment, NFPA 31;

2) Flammable and Combustible Liquids Code, NFPA 30; et

3) Code for Motor Fuel Dispensing Facilities and Repair Garages, NFPA 30A, le cas échéant.

1.6 Les accessoires ou composants non décrits au point 1.4 qui sont livrés avec les réservoirs, fixés à ceux-ci ou ajoutés à ceux-ci ne sont pas inclus dans le domaine d'application de la présente Norme. Il est prévu que l'autorité compétente approuve l'utilisation et/ou l'installation de tels accessoires ou composants indépendamment de la conformité d'un réservoir à ces exigences.

1.7 Ces exigences ne couvrent pas la résistance aux ouragans, aux tornades, aux tremblements de terre, aux inondations ou aux autres catastrophes naturelles, ni la résistance aux incendies à grande échelle et aux dommages excessifs. En outre, l'évaluation des dommages pour une utilisation continue après ce type d'événements n'est pas incluse dans le domaine d'application de la présente Norme.

1.8 Tous les termes courants relatifs aux carburants, huiles et autres liquides mentionnés dans la présente Norme visent à décrire des fluides disponibles dans le commerce et qui répondent aux exigences d'une spécification industrielle reconnue, comme les documents publiés par l'ASTM, la SAE ou la SCE.

2 Unités de mesure

2.1 Les valeurs qui ne sont pas indiquées entre parenthèses correspondent aux exigences définies. Les valeurs entre parenthèses sont considérées comme des informations explicatives ou approximatives.

3 Publications de référence

3.1 Toute référence non datée à un code ou à une norme apparaissant dans les exigences de la présente Norme doit être considérée comme faisant référence à la dernière édition de ce code ou de cette norme.

3.2 Les publications indiquées ci-dessous sont citées comme sources de référence dans la présente Norme :

ASTM D256, *Standard Test Methods for Determining the Izod Pendulum Impact Resistance of Plastics*

ASTM D396, *Standard Specification for Fuel Oils*

ASTM D638, *Standard Test Method for Tensile Properties of Plastics*

ASTM D790, *Standard Test Methods for Flexural Properties of Unreinforced and Reinforced Plastics and Electrical Insulating Materials*

ASTM D975, *Standard Specification for Diesel Fuel*

ASTM D1822, *Standard Test Method for Determining the Tensile-Impact Resistance of Plastics*

ASTM D2880, *Standard Specification for Gas Turbine Fuel Oils*

ASTM D3699, *Standard Specification for Kerosine*

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

ASTM D4814, *Standard Specification for Automotive Spark-Ignition Engine Fuel*

ASTM D5798, *Standard Specification for Ethanol Fuel Blends for Flexible-Fuel Automotive Spark-Ignition Engines*

ASTM D7467, *Standard Specification for Diesel Fuel Oil, Biodiesel Blend (B6 to B20)*

ASTM F852, *Standard Specification for Portable Gasoline, Kerosene, and Diesel Containers for Consumer Use*

ASTM G153, *Standard Practice for Operating Enclosed Carbon Arc Light Apparatus for Exposure of Nonmetallic Materials*

ASTM G155, *Standard Practice for Operation Xenon Arc Lamp Apparatus for Exposure of Non-Metallic Materials*

CCME PN 1326, *Code de recommandations techniques pour la protection de l'environnement applicable aux systèmes de stockage hors sol et souterrains de produits pétroliers et de produits apparentés*

CGSB 3.2, *Mazout de chauffage*

CGSB 3.3, *Kérosène*

CGSB 3.5, *Essence automobile*

CGSB 3.517, *Carburant diesel*

CGSB 3.522, *Carburant diesel contenant du biodiesel (B6-B20)*

CGSB 3.524, *Biodiesel (B100) à mélanger dans les distillats moyens*

CSA C22.2 n° 0.15, *Adhesive labels*

CSA C22.2 n° 88, *Industrial heating equipment*

CSA C22.2 n° 109, *Commercial cooking appliances*

Code National De Prévention Des Incendies : Canada (CNPI)

NFPA 1, *Fire Code*

NFPA 30, *Flammable and Combustible Liquids Code*

NFPA 30A, *Code for Motor Fuel Dispensing Facilities and Repair Garages*

NFPA 31, *Standard for the Installation of Oil-Burning Equipment*

NFPA 289, *Standard Method of Fire Test for Individual Fuel Packages*

UL 75, *Outline of Investigation for Portable Containers and Tanks for Flammable and/or Combustible Liquids*

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

UL 87B, *Dispositifs de distribution pour le carburant diesel, le carburant biodiesel, les mélanges diesel/biodiesel avec des concentrations nominales de biodiesel jusqu'à 20 % (B20), le kérosène et le mazout*

UL 94, *Tests for Flammability of Plastic Materials for Parts in Devices and Appliances*

UL 124, *Outline of Investigation for Hand-Operated Pumps for Flammable and Combustible Liquids and Battery Operated Pumps for Combustible Liquids*

UL 499, *Electric Heating Appliances*

UL 746A, *Polymeric Materials – Short Term Property Evaluations*

UL 746B, *Polymeric Materials – Long Term Property Evaluations*

UL 746C, *Polymeric Materials – Use in Electrical Equipment Evaluations*

UL 969, *Marking and Labeling Systems*

UL 1313, *Nonmetallic Safety Cans for Petroleum Products*

UL 1889, *Commercial Filters for Cooking Oil*

UL 2368, *Fire Exposure Testing of Rigid Nonmetallic and Composite Nonmetallic Intermediate Bulk Containers for Combustible Liquids*

UL/ULC 30, *Les bidons de sécurité métalliques et non métalliques pour liquides inflammables et combustibles*

UL/ULC 79B, *Pompes à commande électrique pour carburant diesel, carburant biodiesel, mélanges diesel/biodiesel avec concentration nominale de biodiesel allant jusqu'à 20 % (B20), kérosène et mazout*

UL/ULC 180, *Accessoires de réservoirs pour liquides combustibles*

UL/ULC 842, *Soupapes pour liquides inflammables et combustibles*

UL/ULC 842B, Soupapes pour carburant diesel, carburant biodiesel, mélanges diesel/biodiesel avec concentration nominale de biodiesel allant jusqu'à 20 % (B20), kérosène et mazout

UL/ULC 2258, *Réservoirs non métalliques hors sol pour le mazout et autres liquides combustibles*

UL/ULC 2583, *Accessoires de réservoirs de carburant pour liquides inflammables et combustibles*

ULC 127, *Méthode d'essai normalisée d'allumage en coin visant à déterminer les caractéristiques d'inflammabilité des matériaux de construction en mousse plastique à l'épreuve de la fusion*

4 Glossaire

4.1 Les termes utilisés dans la présente Norme sont définis comme suit :

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.